

Politique d'habitation

Plan d'action 2023-2027





Le plan d'action de la présente politique couvre les années 2023 à 2027 pour identifier les actions clés à réaliser à court terme. Plutôt que de faire un plan d'action englobant toutes les orientations, la Ville a choisi de déterminer un nombre restreint d'actions clés qui pourront réalistement être accomplies à court terme. Au terme du présent plan d'action, la Ville de Trois-Rivières veillera à mettre à jour ce document et à produire un nouveau plan d'action adapté aux enjeux et réalités actualisés.

N°	Action	Échéancier	Budget
1	Embaucher un spécialiste en habitation	2023	\$ récurrent
2	Adopter un règlement permettant à la Ville de se prévaloir du droit de préemption et identifier les secteurs et les types d'immeubles appropriés pour exercer ce droit.	2024	\$ élaboration \$\$\$ mise en œuvre
3	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'acquisition d'immeubles pour des fins de logement social.	2025	\$ élaboration \$\$\$ mise en œuvre
4	Analyser l'ensemble des propriétés municipales des premiers quartiers et de la première couronne pour vérifier si certaines présentent un potentiel de développement de logement social.	2025	\$
5	Établir un guichet unique pour les demandes de création d'unités de logement social et s'assurer de réduire les délais administratifs municipaux associés à ces projets.	2023	\$
6	Développer un programme de subvention pour la création de logements abordables.	2024	\$
7	Faire des représentations auprès du gouvernement du Québec une modulation des critères des programmes selon les réalités régionales spécifiques à Trois-Rivières.	2023	\$
8	Bonifier le cadre normatif sur l'obligation de construction de logements adaptables.	2026	\$
9	Adopter un cadre normatif pour autoriser les unités d'habitation accessoires et assurer leur intégration au milieu d'insertion.	2023	\$
10	Faire un guide sur le développement et le redéveloppement afin de favoriser la bonne intégration des projets.	2027	\$\$
11	Offrir une variété de modes de financement pour la contribution de la communauté aux projets de logement social (terrain, crédits de taxes, contributions financières) afin de s'adapter à la réalité des différents projets	2024	\$
12	Soutenir financièrement la création de 350 unités de logement social et abordable	2023-2027	\$\$\$

Légende - coûts : \$ = moins de 100 000 \$ \$\$ = 100 000 \$ à 500 000 \$ \$\$\$ = Plus de 500 000 \$